

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2047

30 septembre 2010

### SOMMAIRE

2XL De Lauwe S.à r.l. ....	98236	LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l. ....	98240
AB Services S.A. ....	98256	Luxcon S.A. ....	98243
A Chateau VII S.à r.l. ....	98239	Luxembourg Selection Fund ....	98252
AMB Gebäude 556 S.à.r.l. ....	98238	NH Properties S.A. ....	98235
Arrado S.A. ....	98244	Nicobar Holding S.A. ....	98228
Asia Cable S.à r.l. ....	98239	NS Investment S.A. ....	98239
Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement ....	98244	Open Text SA ....	98210
Augur Financial Holding III S.A. ....	98242	Open Text S.à r.l. ....	98210
Augur Financial Holding IV S.A. ....	98243	PolyOne Luxembourg S.à r.l. ....	98244
Augur Financial Opportunity SICAV ....	98243	Sunflower Holding S.A. ....	98227
Augur Life Portfolio I S.A. ....	98243	Telekabel Enterprise S.à r.l. ....	98227
B.A.H.A. S.A. ....	98237	Tessy S.A. ....	98231
Baie Placements S.à r.l. ....	98247	Tessy S.A. ....	98230
B Château VII S.à r.l. ....	98247	Thamesline Investments ....	98231
Behringer Luxembourg Sàrl ....	98232	Thamesline S.A. ....	98231
Belhaj S.à r.l. ....	98225	Tommy S.A. ....	98227
Biogros S.A. ....	98248	TriCage Acquisition ....	98228
C Chateau VII S.à r.l. ....	98248	TR International Holdings S.à r.l. ....	98237
Clemenceau Investissements S.A. ....	98248	Truflux ....	98232
Cobano S.A. ....	98234	TSHC S.à r.l. ....	98232
Confidensia S.A. ....	98249	Two I.C. Finance S.A. SPF ....	98232
de Fleurs en Fleurs S. à r.l. ....	98238	Um Plateau S.à r.l. ....	98233
Eurocharter S.A. ....	98236	Ventoux Holding S.à r.l. ....	98231
Filling Station S.A. ....	98233	Vestigia ....	98233
Global Gestion s.à r.l. ....	98237	Vestigia ....	98234
Global Gestion s.à r.l. ....	98237	Victoria Management Services S.A. ....	98234
Immowald S.A. ....	98255	Vokovice BCP Holding SA ....	98233
Ismat International S.A. ....	98238	Wings Private Investments S.A. ....	98234
ITFI ....	98256	WP2 S.à r.l. ....	98235
KBC Asset Management S.A. ....	98255	Würzburg Estates S.A. ....	98235
Lapperre S.A. ....	98238	Xep Partners S.A. ....	98235
Lion/Romulus Lux 6 S.à r.l. ....	98247	Xep Partners S.A. ....	98236
Li Zhou S.à r.l. ....	98252	Zucchetti International S.A. ....	98236

**Open Text SA, Société Anonyme,  
(anc. Open Text S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 154.208.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth day of July,

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Open Text S.A. (formerly known as Open Text S.à r.l.), a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154.208, incorporated pursuant to the laws of the State of Delaware, United States of America and whose registered office, principal establishment and central administration has been transferred from the State of Delaware, United States of America to the Grand Duchy of Luxembourg, with full corporate and legal continuance, pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated June 29, 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, jurist, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary, Nadia Tbatou, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer, Barbara Schmitt, employee, with professional address in Luxembourg.

(The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to as the Board of the Meeting).

The Board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the sole shareholder of the Company (the Shareholder) is represented and the number of its shares is shown on an attendance list. Such list and proxy, signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the entire share capital of the Company is represented at the present Meeting so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. the agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of the convening formalities;

2. decision to reorganize the share capital of the Company by the creation of non-voting mandatory redeemable preferred shares of the Company (MRP Shares) and to convert part of the ordinary shares of the Company into MRP Shares and subsequent attribution and to the extent necessary reallocation of MRP Shares;

3. decision to amend and fully restate the Articles in order to reflect the above item 2. of the agenda and to set forth the rights and features of the MRP Shares;

4. decision to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above item 2. of the agenda with power and authority given to any director of the Company and to any lawyer of Loyens & Loeff, Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the necessary amendments to the shareholders' register of the Company;

5. statutory appointments; and

6. miscellaneous.

IV. The Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolves to waive the convening notices, considering itself as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Shareholder resolves to:

(a) reorganize the share capital of the Company by the creation of non-voting mandatory redeemable preferred shares of the Company (the MRP Shares) and to convert five hundred twenty-four million six hundred seventy-two thousand nine hundred eighteen (524,672,918) ordinary shares of the Company held by the Shareholder in the share capital of the Company, without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up into five hundred twenty-four million six hundred seventy-two thousand nine hundred eighteen (524,672,918) MRP Shares, without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up; and

(b) attribute and to the extent necessary reallocate the five hundred twentyfour million six hundred seventy-two thousand nine hundred eighteen (524,672,918) MRP Shares, without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up to the Shareholder.

### Third resolution

As a consequence of the above and in order to reflect the above resolutions and to set forth the rights and features of the MRP Shares, the Shareholder resolves to amend and fully restate the Articles as follows and has thus requested the undersigned notary to enact the following amendment and full restatement of the Articles:

#### **“I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “Open Text SA” (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of the Ordinary Shareholders (the General Meeting, including the MRP Shareholders, only to the extent required pursuant to article 46 of the Law), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The primary purpose of the Company is the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as providing certain operational support to the Open Text group of companies. The Company may further acquire participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favor or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

#### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at one billion seventy million seven hundred sixty-one thousand fifty-eight United States dollars (USD 1,070,761,058), represented by five hundred forty-six million eighty-eight thousand one hundred forty (546,088,140) ordinary shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paidup (the Ordinary Shares) and five hundred twenty-four million six hundred seventytwo thousand nine hundred eighteen (524,672,918) non-voting mandatory redeemable preferred shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP Shares, and together with the Ordinary Shares, the Shares). Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and each holder of an MRP Share is hereinafter individually referred to as an MRP Shareholder. The Ordinary Shareholders and the MRP Shareholders are collectively referred to as the Shareholders.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the General Meeting and as applicable of the MRP Shares Holders (as defined in article 5.3 below, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the present deed, to:

(i) increase the current corporate capital in one or several times up to one million United States dollars (USD 1,000,000), by issue of five hundred ten thousand (510,000) Ordinary Shares and four hundred ninety thousand (490,000) MRP Shares, all without par value, in registered form, fully subscribed and fully paid-up;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorized to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly.

5.4. Any share premium paid on the Ordinary Shares shall be booked in an Ordinary Shares premium account (the Ordinary Shares Premium Account), and the Company shall book in such account, in the currency in which they are effectively paid, the amount or value of any premium paid on the Ordinary Shares, any additional capital surplus contributed by the Ordinary Shareholders to the Company, and of any amount allocated to such Ordinary Shares Premium Account in accordance with the Articles.

5.5. Any share premium paid on MRP Shares shall be booked in a MRP Shares share premium account (the MRP Shares Premium Account), and the Company shall book in such account, in the currency in which they are effectively paid, the amount or value of any premium paid on the MRP Shares, any additional capital surplus contributed by the MRP Shareholders to the Company, and of any amount allocated to such MRP Shares Premium Account in accordance with the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of Shares is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

6.3. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share.

6.4. The Ordinary Shareholder(s) shall have a right of first refusal in respect of any MRP Shares not held by it/them of which the transfer is being proposed, and upon terms as favorable to the proposed transferor as those at which the MRP shares were proposed to be transferred. Any MRP Shareholder wishing to transfer any of its MRP Shares shall give notice of such intention to the Board for it to continue within 10 business days the notice to the Ordinary Shareholder(s). The Ordinary Shareholder(s) shall be deemed not to have exercised its/their right of first refusal in respect of the MRP Shares if the Board does not receive a positive response from it/them within 10 business days following the receipt of the continued notice from the Board.

6.5. A Share transfer is carried out by entering in the register of Shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorized representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept as evidence of a Share transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

#### **Art. 7. Redemption of Shares.**

7.1. The Company may redeem its own Shares to the extent permitted by these Articles on the basis of amounts available for distribution, in accordance with the Law and these Articles.

7.2. The MRP Shares are redeemable Shares in accordance with article 49-8 of the Law.

7.3. The outstanding MRP Shares shall be redeemed by the Company:

- at any time, upon request of the Company and at its sole discretion;
- at the latest on the tenth (10th) anniversary of the issue date of the MRP Shares (the Maturity Date).

7.4. Upon the redemption of the MRP Shares each holder of redeemed MRP Shares shall receive a payment in kind consisting of convertible preferred equity certificates of the Company to be issued by the Company for an aggregate amount equal to the fair market value of the redeemed MRP Shares (including any accrued but unpaid dividends with respect to such MRP Shares) (the Redemption Consideration).

7.5. Notwithstanding article 7.4 above, the Company may, in its sole discretion, choose to pay in cash any accrued but unpaid Total MRP Shares Dividend (as defined in article 15 below) that the redeemed MRP Share is entitled to receive at the time of the redemption.

7.6. As long as the Redemption Consideration at Maturity has not been paid in full, no dividend shall be paid to the Shareholders.

7.7. The Company may redeem its Ordinary Shares within the limits set forth by the Law. However, the redemption of Ordinary Shares is subject to prior redemption of all the MRP Shares.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Board of directors.**

8.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of at least three (3) members, who need not be Shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the director(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) The directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

#### 8.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorized to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

#### 8.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any director, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The chairman does not have a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication, initiated from Luxembourg, allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature necessary to pass the resolutions.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the Shareholders before any vote, at the next General Meeting.

#### 8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) director of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been validly delegated by the Board.

**Art. 9. Sole director.**

9.1. Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional Shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

9.2. The transactions entered into by the Company may be recorded in minutes and, unless carried out under normal conditions in the ordinary course of business, must be so recorded when entered with its sole director having a conflicting interest.

9.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the directors.**

10.1. The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Shareholder(s)****Art. 11. General meetings.****11.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at general meetings (the General Meeting) in accordance with the Law and for the avoidance of doubt, the MRP Shareholders will only be authorized to vote, and the General Meeting will then be composed of the Ordinary Shareholders and the MRP Shareholders, in respect of the resolutions contained in article 46 of the Law as listed below under article 11.1 (iii) of these Articles. The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Each Ordinary Share entitles its holder to one (1) vote.

(iii) Each MRP Share entitles its holder to one (1) vote, to the extent required pursuant to article 46 of the Law.

(iv) The MRP Shares do not carry any voting rights, except, in accordance with article 46 of the Law, where the MRP Shareholders are entitled to vote in any General Meeting called upon to deal with the following matters:

- the issue of new Shares carrying preferential rights;
- the determination of the preferential cumulative dividend attached to any class of MRP Shares;
- the conversion of one or more MRP Shares into Ordinary Shares;
- the reduction of the share capital of the Company;
- any change to the Company's corporate object;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the Company before its term; and
- the transformation of the Company into a company of another legal form.

11.2. MRP Shareholders recover the same voting rights as the Ordinary Shareholders at all General Meetings, in case, despite the existence of profits available for that purpose, the Fixed MRP Shares Dividend (as defined in Article 15 below) has not been paid in its entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years.

11.3. Any convening notices, reports and documents which, by virtue of the Law must be sent or notified to the Shareholders shall likewise be sent or notified to the MRP Shareholders.

**11.4. Notices, quorum, majority and voting proceedings**

(i) General Meetings are held at the registered office of the Company, or at the place indicated in the convening notice, which in principle, is in Luxembourg.

(ii) In case a MRP Shareholder is also an Ordinary Shareholder, it counts as one Shareholder for the quorum requirements set forth by law.

(iii) If all the relevant Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iv) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a Shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(v) Each relevant Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication, initiated from Luxembourg, allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(vi) Each relevant Shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favor, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the relevant Shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favor or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.



(vii) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(viii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(ix) Any change in the nationality of the Company requires the unanimous consent of the Shareholders.

#### **Art. 12. Sole Shareholder.**

12.1. Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the General Meeting is to be read as a reference to such sole Shareholder, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of July of each year and ends on the thirtieth (30) of June of the following year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss accounts, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

13.3. When preparing the balance sheet and the profit and loss accounts at the end of the financial year, the Board shall book a provision equal to the amount of the Total MRP Shares Dividend due to the MRP Shareholders for the relevant financial year as determined by article 15.5 of these Articles. Such provision will be at the disposal of the annual General Meeting.

13.4. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

13.5. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the second Friday of November of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

13.6. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

#### **Art. 14. Statutory auditors / Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the General Meeting, represents the net profits of the Company.

15.2 The net profits of the Company will be distributed by the General Meeting as follows:

- each financial year, 5% (five percent) of the net profits shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

- the remaining profits after allocation to the legal reserve, calculated in accordance with Luxembourg GAAP, represent the Available Profits and may be distributed as set forth under article 15.5 and ff. below, as applicable.

15.3 Each financial year, out of the Available Profits, each MRP Shareholder is entitled to:

(i) a dividend per MRP Share of 0.5% of: (a) the nominal value or par value of each MRP Share plus (b) the amount of the MRP Shares Premium Account divided by the number of MRP Shares in issue (the Fixed MRP Shares Dividend); and

(ii) a further dividend per MRP Share of: (a) 85% of (b) the Available Profits less the Fixed MRP Shares Dividends, (c) divided by the number of MRP Shares in issue (the Variable MRP Shares Dividend and together with the Fixed MRP Shares Dividend, the Total MRP Shares Dividend).

15.4 As applicable and should the Available Profits be sufficient to distribute the Fixed MRP Shares Dividend and/or the Variable MRP Shares Dividend, in whole or in part, and the General Meeting, takes no distribution resolution with respect to the Fixed MRP Shares Dividend and/or the Variable MRP Shares Dividend, then the aggregate amount of the Total MRP Shares Dividends that should have been distributed to the holders of the MRP Shares as provisioned by the Board pursuant to article 13.3 of these Articles, shall be automatically allocated to a distributable reserve booked in a MRP Shares reserve account (the MRP Shares Reserve Account).

15.5 After distribution or allocation of the Total MRP Shares Dividends, as applicable, the remainder of the Available Profits (that is, the Available Profits less the aggregate Total MRP Shares Dividends) (the Remaining Profits) may be distributed to the holders of the Ordinary Shares.

15.6 The Remaining Profits shall be allocated by the General Meeting, resolving to distribute them proportionally to the Ordinary Shareholders, to carry them forward, or to transfer them to a distributable reserve.

15.7 Each holder of Ordinary Share(s) is entitled to a fraction of the Remaining Profits distributed to all of the Ordinary Shares in proportion to the total Ordinary Share(s) it holds in the Company.

#### **Art. 16. Interim Dividends.**

16.1. Interim dividends may be distributed, at any time, in accordance with article 72-2 of the Law and as set forth under article 15 of these Articles, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2. These Articles shall remain in effect during the liquidation.

17.3. Upon liquidation, no distributions may be made to the Company in respect of Shares held by it.

17.4. After payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, each MRP Shareholder will have a preferential right to payment and be entitled to the payment in cash of the fair market value of the Redemption Consideration.

17.5. If the Company cannot pay such amounts in full to all the MRP Shareholders, payment will be made on a pro rata basis to each MRP Shareholder.

17.6. After payment of all debts and liabilities of the Company (including all Shareholders' advances (if any)) and after the payment of any amount due to the MRP Shareholders, under this Article or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the holders of Ordinary Shares in proportion to the number of Ordinary Shares held by the relevant holders in the Company. The MRP Shareholders shall, in any case, be paid prior to the holders of Ordinary Shares.

17.7. After the liquidation has been completed, the books and records of the Company shall be kept for the period prescribed by law by the person appointed for that purpose in the resolution of the General Meeting, to dissolve the Company. Where the General Meeting has not appointed such person, the liquidators shall do so.

### **VII. General provisions**

#### **Art. 18. General provisions.**

18.1 Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by facsimile, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video



conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

18.4 The books and records of the Company shall be maintained at the registered office of the Company.

18.5 All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.”

#### *Fourth resolution*

The Shareholder resolves to amend the Shareholders' register of the Company to reflect the above second resolution with power and authority given to any director of the Company and to any lawyer of Loyens & Loeff, Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the necessary amendments to the Shareholders' register of the Company.

#### *Fifth resolution*

The Shareholder resolves to appoint Paul McFeeters, Director, born on September 1, 1954 in Lindsay, Canada, with professional address at 38, Leek Crescent, Richmond Hill, ON L4B 4N8, as director of the Company for a term which will expire at the annual General Meeting of the Company to be held in 2016.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le trentième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Open Text SA (anciennement Open Text S.à r.l.), une société anonyme, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.208, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et dont le siège social, principal établissement et administration centrale ont été transférés de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique vers le Grand-Duché de Luxembourg, avec complète continuité de personnalité morale par un acte passé devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, du 29 juin 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société),

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Nadia Tbatou, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Barbara Schmitt, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

(Le président, le secrétaire et le scrutateur formant le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le/la président(e) déclare que:

I. L'actionnaire unique de la Société (l'Actionnaire) est représenté et le nombre d'actions détenu par lui est indiqué sur une liste de présence. Cette liste, ainsi que la procuration, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte aux fins de l'enregistrement;

II. Tel que cela ressort de la liste de présence, la totalité du capital social de la Société est représenté à la présente Assemblée de telle sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour qui a été communiqué à l'avance aux participants;

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. décision de réorganiser le capital social de la Société par la création d'action préférentielles obligatoirement rattachable et sans droit de vote de la Société (Actions POR) et de convertir une partie des actions ordinaires de la Société en Actions POR et en conséquence d'attribuer et le cas échéant d'allouer les Actions POR;

3. décision de modification et d'entière refonte des Statuts afin de refléter le point 2 ci-dessus de l'ordre du jour et de déterminer les droits et caractéristiques des Actions POR;

4. décision de modifier le registre d'actionnaires de la Société afin de refléter le point 2 ci-dessus de l'ordre du jour avec pouvoirs donné à tout administrateur de la Société et à tout avocat de Loyens & Loeff afin de porter, au nom de la Société, toute modification nécessaire au registre d'actionnaires de la Société;

5. nominations statutaires; et

6. divers.

IV. L'Actionnaire a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Actionnaire décide de renoncer aux formalités de convocation, se considérant lui-même comme dûment informé et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Actionnaire décide:

(a) de réorganiser le capital social de la Société par la création d'actions préférentielles obligatoirement rachetable et sans droit de vote de la Société (Actions POR) et de convertir cinq cent vingt-quatre millions six cent soixante-douze mille neuf cent dix-huit (524.672.918) actions ordinaires de la Société détenues par l'Actionnaire dans le capital social de la Société, sans valeur nominal, toutes sous forme nominative, entièrement souscrites et libérées en cinq cent vingt-quatre millions six cent soixante-douze mille neuf cent dix-huit (524.672.918) Actions POR, sans valeur nominal, toutes sous forme nominative, entièrement souscrites et libérées; et

(b) d'attribuer et le cas échéant d'allouer les cinq cent vingt-quatre millions six cent soixante-douze mille neuf cent dix-huit (524.672.918) Actions POR, sans valeur nominal, toutes sous forme nominative, entièrement souscrites et libérées à l'Actionnaire.

*Troisième résolution*

En conséquence de ce qui précède et afin de refléter les résolutions qui précèdent et déterminer les droits et caractéristiques des Actions POR, l'Actionnaire décide de procéder à une modification et à une refonte complète des Statuts comme suit et a en conséquence requis le notaire soussigné de prendre acte de la refonte complète des Statuts.

**«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «Open Text SA» (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires Ordinaires (l'Assemblée Générale, incluant les Actionnaires POR, pour autant que cela est requis par l'article 46 de la Loi), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet premier de la Société est l'acquisition et la gestion d'un portefeuille brevets et autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine ainsi que la fourniture de support opérationnel au groupe de sociétés d'Open Text. La Société peut également prendre de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa

faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à un milliard soixante-dix million sept cent soixante et un mille cinquante-huit dollars américain (USD 1.070.761.058) représenté par cinq cent quarante-six millions quatre-vingt-huit mille cent quarante (546.088.140) actions ordinaires sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions Ordinaires ou Actions) et cinq cent vingt-quatre millions six cent soixante-douze mille neuf cent dix-huit (524.672.918) actions préférentielles obligatoirement rachetable et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR et collectivement avec les Actions Ordinaires les Actions). Chaque détenteur d'une Action Ordinaire est ci-après individuellement désigné Actionnaire Ordinaire et chaque détenteur d'une Action POR est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR. Les Actionnaires Ordinaires et les Actionnaires POR sont collectivement désignés comme les Actionnaires.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale et le cas échéant des Actionnaires POR (tel que défini dans l'article 5.3 ci-dessous), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3 Le Conseil est autorisé, pour une période de cinq (5) années à compter de la date du présent acte, à:

(i) augmenter le capital social de la Société en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant d'un million de dollars américain (USD 1.000.000), par l'émission de cinq cent dix mille (510.000) Actions Ordinaires et quatre cent quatre vingt-dix mille (490.000) Actions POR, toutes sans valeur nominal, sous forme nominative, toutes souscrites et entièrement libérées;

(ii) de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription sur les nouvelles Actions et de déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) de faire acter par acte notarié chaque augmentation de capital et de modifier le registre des Actionnaires en conséquence.

5.4 Toute prime d'émission payée sur les Actions Ordinaires sera versée sur un compte prime d'émission des Actions Ordinaires (le Compte Prime d'Emission des Actions Ordinaires), et la Société devra versée sur ce compte, dans la monnaie dans laquelle ils auront été effectivement payés, les montants ou valeur des primes payées sur les Actions Ordinaires, tout capital additionnel supplémentaire contribué par les Actionnaires Ordinaires à la Société, et tout montant alloué à ce Compte Prime d'Emission des Actions Ordinaires conformément aux Statuts.

5.5 Toute prime d'émission payée sur les Actions POR sera versée sur un compte prime d'émission des Actions POR (le Compte Prime d'Emission des Actions POR), et la Société devra versée sur ce compte, dans la monnaie dans laquelle ils auront été effectivement payés, les montants ou valeur des primes payées sur les Actions POR, tout capital additionnel supplémentaire contribué par les Actionnaires POR à la Société, et tout montant alloué à ce Compte Prime d'Emission des Actions POR conformément aux Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2 Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.3 Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.4 Le/les Actionnaire(s) Ordinaire(s) a/auront un droit de premier refus, lors de la proposition de cession d'Actions POR non détenues par lui/eux, à des conditions aussi favorables pour le cédant que celles qui étaient prévues dans la proposition. Tout Actionnaire POR souhaitant transférer n'importe lesquelles de ses Actions POR devra notifier cette intention au Conseil à charge pour ce dernier de continuer la notification endéans 10 jours ouvrables aux Actionnaires Ordinaires. Le/Les Actionnaire(s) Ordinaire(s) sera/seront réputé(s) ne pas avoir exercé leur(s) droit de premier refus en relation avec les Actions POR si le Conseil ne reçoit par de leur(s) part une réponse positive endéans 10 jours ouvrables suivant la réception de la notification continuée de la part du Conseil.

6.5 Une cession d'Action(s) s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'Actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

#### **Art. 7. Rachat d'Actions.**

7.1 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par ces Statuts sur base des montant disponibles pour distribution conformément à la Loi et à ces Statuts.

7.2 Les Actions POR sont rachetables conformément à l'article 49-8 de la Loi.

7.3 Les Actions POR restantes seront rachetées par la Société:

- a tout moment, à la demande de la Société et dans sa discrétion absolue;
- au plus tard au dixième (10<sup>ième</sup>) anniversaire de la date d'émission des Actions POR (la Date d'Echéance).

7.4 Suite au rachat d'Actions POR chaque détenteur d'Actions POR rachetées recevra un paiement en nature consistant en certificats d'actions préférentielles convertibles de la Société à émettre par la Société pour un montant égal à la juste valeur de marché des Actions POR rachetées (y compris tout dividende accumulé mais non encore payé concernant ces Actions POR) (la Contrepartie de Rachat).

7.5 Nonobstant l'article 7.4 ci-dessus, la Société peut, de façon discrétionnaire, décider de payer en numéraire tout Dividende Total des Actions POR (tel que défini à l'article 15 ci-dessous) accumulé mais non payé que les Actions POR rachetées sont en droit de percevoir au moment du rachat.

7.6 Tant que la Contrepartie de Rachat à Echéance n'a pas été payée entièrement, aucun dividende ne sera payé aux Actionnaires.

7.7 La Société peut racheter ses Actions Ordinaires dans les limites déterminées par la Loi. Cependant, le rachat des Actions Ordinaires est sujet au rachat antérieur de toutes les Actions POR.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Conseil d'administration.**

8.1 Composition du Conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas être Actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

8.2 Pouvoirs du Conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux Actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

8.3 Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication, initié de Luxembourg, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature nécessaire à l'adoption des résolutions.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux Actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 8.4 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs de la Société.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été valablement délégués par le Conseil.

#### Art. 9 Administrateur unique.

9.1 Dans le cas où le nombre des Actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un Actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

9.2 Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

9.3 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Responsabilité des administrateurs.

10.1 Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Actionnaire(s)

#### Art. 11. Assemblées générale.

##### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales (l'Assemblée Générale) en conformité avec la Loi et pour éviter toute ambiguïté, les Actionnaires POR ne seront autorisés à voter, et les Assemblées Générales ne sauront composées des Actionnaires Ordinaires et des Actionnaires POR, que pour les résolutions relatives aux décisions visé à l'article 46 de la Loi telles que listées ci-dessous à l'article 11.1 (iii) de ces Statuts. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque Action Ordinaire donne droit à un (1) vote à son détenteur.

(iii) Chaque Action POR donne droit à un (1) vote à son détenteur, dans les limites requises par l'article 46 de la Loi.

(iv) Les Actions POR ne donnent lieu à aucun droit de vote, à l'exception des cas prévu à l'article 46 de la Loi, où les Actionnaires POR sont autorisés à toute Assemblée Générale convoquée pour résoudre sur les points suivants:

- l'émission de nouvelles Actions jouissant de droits privilégiés;
- la fixation du dividende privilégié récupérable attaché aux Actions POR;

- la conversion d'Actions POR vote en Actions Ordinaires;
- la réduction du capital social de la Société;
- la modification de l'objet social de la Société;
- l'émission d'obligations convertibles;
- la dissolution anticipée de la Société; et
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique.

11.2 Les Actionnaires POR retrouvent les mêmes droits de vote que les Actionnaire Ordinaires, à toute Assemblée Générale, au cas où, malgré l'existence de profits disponibles pour ses besoins, le Dividende Fixe des Actions POR (tel que défini à l'article 15 ci-dessous) n'a pas été payé dans son intégralité, pour quelque raison que ce soit, pendant une durée de deux exercices sociaux.

11.3 Tout rapport, convocation, et document qui de part la Loi doivent être envoyés ou notifiés aux Actionnaires devront également être envoyés ou notifiés aux Actionnaires POR.

11.4 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au siège social de la Société, ou au lieu indiqué dans les convocations, qui est, en principe, à Luxembourg.

(ii) Si un Actionnaire POR est également un Actionnaire Ordinaire, il comptera comme un Actionnaire pour les besoin du quorum.

(iii) Si tous les Actionnaires concernés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iv) Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un Actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(v) Tout Actionnaire concerné peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, initié de Luxembourg, permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(vi) Tout Actionnaire concerné peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires concernés au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(viii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société exige le consentement unanime des Actionnaires.

#### **Art. 12. Actionnaire unique.**

12.1 Lorsque le nombre des Actionnaires est réduit à un (1), l'Actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet Actionnaire unique.

12.3 Les résolutions de l'Actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1) juillet de chaque année et se termine le trente (30) juin de l'année suivante.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultat ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.



13.3 Lorsqu'il dresse le bilan et le compte de résultat à la fin de l'exercice social, le Conseil doit enregistrer une provision égale au montant du Dividende Total des Actions POR du aux Actionnaires POR pour l'exercice social concerné tel que décrit à l'article 15.5 des présents Statuts. Une telle provision sera à disposition de l'Assemblée Générale annuelle.

13.4 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

13.5 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de novembre de chaque année à 10.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

13.6 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

#### **Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

14.2 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, quand cela est requis par la loi.

14.3 L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Les commissaires/réviseurs d'entreprises peuvent être réélus.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Le solde créditeur du compte de résultat, après la déduction des dépenses, des coûts, des amortissements, des frais et des provisions, telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale, constitue les bénéfices nets de la Société.

15.2 Les bénéfices nets de la Société seront distribués par l'Assemblée Générale comme suit:

- A chaque exercice social, 5% (cinq pour cent) des bénéfices nets sera affecté au compte de la réserve légale de la Société. Cette affectation cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint un dixième du capital social mais doit être reprise à tout moment lorsque ce n'est plus le cas.

- Les bénéfices restant après affectation à la réserve légale, calculés conformément à Luxembourg GAAP, constituent les Bénéfices Disponibles et peuvent être distribués tel que décrit à l'article 15.5 et suivant ci-dessous, le cas échéant.

15.3 A chaque exercice social, les Actionnaires POR sont en droit de percevoir les montants suivants à prélever sur les Bénéfices Disponibles:

(i) Un dividende par Action POR de 0,5% de: (a) la valeur nominale ou le pair comptable de chaque Action POR plus (b) le montant du Compte Prime d'Emission des Actions POR divisé par le nombre d'Actions POR émises (le Dividende Fixe des Actions POR); et

(ii) Un dividende supplémentaire par Action POR de: (a) 85% des (b) Bénéfices Disponibles moins le Dividende Fixe des Actions POR, (c) divisé par le nombre d'Actions POR émises (le Dividende Variable des Actions POR collectivement avec le Dividende Fixe des Actions POR, le Dividende Total des Actions POR).

15.4 Le cas échéant et si les Bénéfices Disponibles sont suffisants pour distribuer le Dividende Fixe des Actions POR et/ou le Dividende Variable des Actions POR, en tout ou en partie, et que l'Assemblée Générale ne prend pas la résolution de distribuer les bénéfices disponibles à l'égard du Dividende Fixe des Actions POR et/ou du Dividende Variable des Actions POR, alors le montant cumulé du Dividende Total des Actions POR qui aurait du être distribué aux détenteurs d'Actions POR tel que provisionné par le Conseil en vertu de l'article 13.3 de ces Statuts, sera automatiquement alloué à une réserve distribuable comptabilisée sur un compte de réserves des Actions POR (le Compte de Réserves des Actions POR).

15.5 Après distribution ou répartition du Dividende Total des Actions POR, selon le cas, le reliquat des Bénéfices Disponibles (c'est-à-dire les Bénéfices Disponibles moins la totalité des Dividendes Totaux des APOR) (le Bénéfice Restant) pourront être distribués aux détenteurs d'Actions Ordinaires.

15.6 Le Bénéfice Restant devra être alloué par l'Assemblée Générale, qui décidera de les distribuer proportionnellement aux Actionnaires Ordinaires, de réaliser un report, ou de les verser à une réserve distribuable.

15.7 Chaque détenteur d'Action(s) Ordinaire(s) est en droit de percevoir une fraction des Bénéfice Restants distribués à l'ensemble des Actionnaires Ordinaires proportionnellement aux nombre d'Actions Ordinaires qu'ils détiennent dans la Société.

#### **Art. 16. Dividendes intérimaires.**

16.1 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, en conformité avec l'article 72-2 de la Loi et avec l'article 15 des présents Statuts, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires; et

(iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Les présents Statuts resteront en vigueur durant la liquidation.

17.3 Après la liquidation, aucune distribution ne pourra être faite à la Société du fait des Actions détenues par celle-ci.

17.4 Après paiement de toutes les dettes et obligations de la Société envers les tiers ou dépôt de fonds à cet effet, chaque Actionnaire POR aura un droit préférentiel au paiement et de recevoir le paiement en numéraire de la juste valeur de marché de la Contrepartie de Rachat.

17.5 Si la Société ne peut pas payer ce montant dans son intégralité aux Actionnaires POR, le paiement sera fait au pro rata à chaque Actionnaire POR.

17.6 Après paiement de toutes les dettes et obligations de la Société (y compris les avances des Actionnaires, le cas échéant) et après paiement de tout montant dû aux Actionnaires POR, en vertu de cet article ou dépôt de fonds à cet effet, le surplus sera reversé aux détenteurs d'Actions Ordinaires proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires détenu par le détenteur concerné dans la Société. Les Actionnaires POR, doivent, dans tous les cas, être payés avant les détenteurs d'Actions Ordinaires.

17.7 Après que la liquidation ait été complétée, les livres et registres de la Société seront conservés pour une période telle que prescrite par la Loi par une personne nommée à cette fin par résolution de l'Assemblée Générale, décidant de la dissolution de la société. Au cas où l'assemblée Générale n'aurait pas nommé une telle personne, le liquidateur devra s'en charger.

## VII. Dispositions générales

### Art. 18. Disposition générales.

18.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires et des résolutions adoptées par téléphone ou vidéo conférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les Actionnaires.

18.5 Les livres et registres de la Société seront conservés au siège social de la Société.»

#### *Quatrième résolution*

L'Actionnaire décide de nommer Paul McFeeters, directeur, né le 1<sup>er</sup> septembre 1954 à Lindsay, Canada, dont l'adresse professionnelle est située au 38, Leek Crescent, Richmond Hill, ON L4B 4N8 en tant qu'administrateur de la Société pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de la société qui se tiendra en 2016.

#### *Cinquième résolution*

L'Actionnaire décide d'approuver la modification du registre des Actionnaires de la Société pour refléter la deuxième résolution, en donnant pouvoir et capacité à tout administrateur de la Société de procéder aux modifications nécessaires dans le registre des Actionnaires de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la personne comparante ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont signé, ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, N. TBATOU, B. SCHMITT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 août 2010. Relation: LAC/2010/34621. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010113133/836.

(100128418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2010.

### **Belhaj S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3813 Schifflange, 43, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 154.875.

#### — STATUTS

L'an deux mil dix, le quatrième jour d'août.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Hedi BELHAJ, né le 1<sup>er</sup> avril 1979 à Tunis, demeurant au 49, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "BELHAJ S. à r.l." (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Schifflange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un café avec un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir ou faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-), divisé en CENT VINGT-CINQ (125) parts sociales de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 8.** Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 9.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la Société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

**Art. 16.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 17.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis, Monsieur Hedi BELHAJ, précité, a souscrit l'intégralité des 125 (cent vingt-cinq) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2010.

#### *Estimation des frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de neuf cents Euros (EUR 900,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, l'associé unique s'est réuni en assemblée générale et a pris les résolutions suivantes:

Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Hedi BELHAJ, gérant de société, né le 1<sup>er</sup> avril 1979 à Tunis, demeurant au 49, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique.

2.- Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: 43, rue Basse, L – 3813 Schiffflange.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Hedi Belhaj, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 août 2010. LAC/2010/35613. Reçu 75.-€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 août 2010.

Référence de publication: 2010110509/107.

(100125519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2010.

---

**Sunflower Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 18.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010110063/11.

(100124695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Tommy S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 39.100,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 136.621.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 9 août 2010 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Frank Walenta, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet immédiat.
- Wim Rits, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013.
- Le siège social de la société est transféré au 15 rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg

Il conviendra également de noter que l'adresse professionnelle des administrateurs Johanna Dirkje Van Oort et Ivo Hemelraad se situe au 15 rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010110065/18.

(100124284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Telekabel Enterprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 153.938.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59330 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010110064/10.

(100124397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**TriCage Acquisition, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 693.450,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 113.860.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

En date du 21 juillet 2010, l'adresse de Monsieur Gregory GIANGIORDANO, gérant de la Société, a été modifiée comme suit:

300, Hidden River Road, 19072-1111 Penn Valley, Pennsylvania, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2010.

TriCage Acquisition

Signature

Référence de publication: 2010110066/17.

(100124254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Nicobar Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 50.470.

L'an deux mille dix, le six aout.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "NICOBAR HOLDING SA", R.C.S. Luxembourg Numéro B 50470, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 février 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 286 du 22 juin 1995.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 2006 publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 787 du 4 mai 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SABELLA, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, juriste, domicilié professionnellement au 74 avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les six cents (600) actions d'une valeur nominale de mille dollars U.S. (USD 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de six cent mille dollars U.S. (USD 600.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'objet social de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable et modification afférente des articles 2.

2. Refonte complète des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'objet social de la Société est changé de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable.

En conséquence, l'objet social est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:



**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, il est procédé à une refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "NICOBAR HOLDING S.A.".

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à six cent mille dollars U.S. (USD 600.000,-) divisé en six cent (600) actions d'une valeur nominale de mille dollars U.S. (USD 1.000,-) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 12 avril à 16.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Sabella, S. Dupont, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 août 2010. Relation: LAC/2010/35712. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2010.

Référence de publication: 2010111265/135.

(100125810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2010.

---

**Tessy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 63.473.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 10 août 2010 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les Comptes Annuels clôturant au 30 juin 2016:

- Joseph PENNESE, 51, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Administrateur et Président
- Jean-Luc BAUDOIN, 37, route de Kayl, L-3514 Dudelange, Administrateur et Administrateur-Délégué,
- Colette PENNESE, 51, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Administrateur,
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010110067/15.

(100124394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Tessy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 63.473.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2010110068/10.

(100124395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Thamesline Investments, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 100.193.

Il résulte d'un courrier adressé à la société THAMESLINE INVESTMENTS S.A. que la société FIDEOS, en sa qualité d'agent domiciliataire a dénoncé le siège social avec effet au 26 juillet 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FATAH BOUDJELIDA

*Le domiciliataire / ADMINISTRATEUR DELEGUE*

Référence de publication: 2010110069/11.

(100124706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Ventoux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 134.905.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 11 août 2010 a approuvé la résolution suivante:

- Le siège social de la société est transféré au "15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg".
- La démission de Frank VALENTA a été acceptée avec effet au 2 août 2010
- Ivo HEMELRAAD, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 a été nommé gérant de la société avec effet au 2 août 2010 et ce pour une durée indéterminée.

Il conviendra également de noter que l'adresse professionnelle des gérants Marjoleine VAN OORT et Jorrit CROMP-VOETS est désormais 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010110081/18.

(100124489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Thamesline S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 98.594.

Il résulte d'un courrier adressé à la société THAMESLINE S.A. que la société FIDEOS, en sa qualité d'agent domiciliataire a dénoncé le siège social avec effet au 26 juillet 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FATAH BOUDJELIDA

*Le domiciliataire / ADMINISTRATEUR DELEGUE*

Référence de publication: 2010110070/11.

(100124712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Truflux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 94.345.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2010.

Référence de publication: 2010110074/10.

(100124373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**TSHC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 97.810.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

En date du 21 juillet 2010, l'adresse de Monsieur Gregory GIANGIORDANO, gérant de la Société, a été modifiée comme suit:

300, Hidden River Road, 19072-1111 Penn Valley, Pennsylvania, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxembourg, le 10 août 2010.

TSHC S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010110075/17.

(100124365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Behringer Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 47, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 143.131.

**EXTRAIT**

Le 30 juin 2010, le mandat de gérant de Christine LOUIS-HABERER, Michael JAGO et Paramasiven POOLAY MOO-TIEN, a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

BDO AUDIT S.A., 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.570, a été nommé auditeur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010110144/16.

(100123880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Two I.C. Finance S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 65.860.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010110076/9.

(100124290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Um Plateau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 61, Plateau Altmunster.  
R.C.S. Luxembourg B 21.107.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 30 juin 2010, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.*

Les actionnaires ont constaté la démission de la Société Benoy Kartheiser Management S.à.r.l.(anc. Kartheiser Management (KM) S.à r.l.) avec effet au 30 juin 2010 en tant que liquidateur de la société et a nommé à sa place la société Ceasar Invest Ltd avec siège social à Apia, Vaea Street, Limited of level 2, Nia Mall, (Samoa), comme nouveau liquidateur de la société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010110079/13.

(100124504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Vokovice BCP Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 95.588.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant les administrateurs suivants:

Eli ALROY, Administrateur de la Société, résidant professionnellement au 24, Arnirim Street Savyon, Israël.

Hagai HAREL, Administrateur de la Société, résidant professionnellement au Hazohar 4, Raanana, Israël.

Pierre CHERKI, Administrateur de la Société, résidant professionnellement au 5, Helenslea Avenue, BW11 8 NE Londres, Royaume-Uni.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2010110083/14.

(100124209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Filling Station S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 61.585.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale d'actionnaires du 30 juillet 2010.*

En date du 30 juillet 2010 l'assemblée générale d'actionnaires de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., en tant que administrateur de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer Mr. Michael VERHULST, né le 25 août 1969 à Almelo, les Pays-Bas demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que administrateur de la Société, et ce avec effet immédiat.

Son mandat expira à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2010.

Richard Brekelmans

*Mandataire*

Référence de publication: 2010110165/18.

(100123600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Vestigia, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 104.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010110086/9.

(100124300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Vestigia, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 104.507.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2010*

1/ L'assemblée accepte la démission de Monsieur John SEIL de son mandat d'administrateur à la date de ce jour.

2/ Est nommé administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010, Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010110087/14.

(100124324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Victoria Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 47.765.

—  
*Extrait des minutes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 11 juin 2010:*

- Maitland Trust (Luxembourg) S.A., ayant pour adresse 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 26 avril 2010;

- IB Management Services S.A., ayant pour adresse 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes avec effet au 26 avril 2010 et ce jusqu'à la prochaine assemblée qui aura lieu en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010110089/15.

(100124062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Cobano S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 140.669.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 juin 2010*

La cooptation, par le Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2009, de Madame Adèle DI IULIO, employée privée, née le 29.02.1968 à Dudelange (Luxembourg) demeurant professionnellement au 49, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg comme administrateur en remplacement de Madame Eliane IRTHUM, administrateur démissionnaire, est ratifiée. Elle terminera le mandat de Madame Eliane IRTHUM venant à l'échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2014

Pour extrait conforme et sincère

COBANO S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010110153/16.

(100123737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Wings Private Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 125.654.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 10 août 2010.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2010110091/12.

(100124774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**WP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3446 Dudelange, 20, rue Mathias Cungs.

R.C.S. Luxembourg B 152.581.

Il est porté à la connaissance des tiers que Mme Michèle Rosano, gérante de la société WP2 S.à r.l. demeure désormais 20, rue Saint Jean, F-57000 Metz.

Dudelange, le 10/08/2010.

Référence de publication: 2010110093/10.

(100124111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Würzburg Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 115.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010110094/10.

(100124252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**NH Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 104.517.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juillet 2010 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

\* Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, née le 14/01/1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.

\* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né le 18/12/1970 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.

\* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, né le 22/10/1966 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.

- A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

\* La société MONTBRUN RÉVISION S.à r.l., immatriculée au RCS Luxembourg sous le N° B 67.501, sise "Le Dôme", Espace Pétrusse, 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010111264/22.

(100125833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2010.

---

**Xep Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 109.181.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010110096/10.

(100124036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---

**Xep Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 109.181.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010110097/10.

(100124037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

**Zucchetti International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 125.835.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 4 août 2010, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2010, LAC/2010/35347, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société "ZUCCHETTI INTERNATIONAL S.A., (en liquidation volontaire), R.C.S Luxembourg Numéro B125835 ayant son siège social à L-1449 Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1056 du 5 juin 2007,

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2010.

Référence de publication: 2010110099/20.

(100124496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

**Eurocharter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 104, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 36.834.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010*

L'assemblée nomme administrateurs avec effet en date du 27 juillet 2010 et ce jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2010: Maître Elias Saade FADEL demeurant à Beyrouth (Liban), rue Mar Elias, immeuble Al Wafa; Monsieur Christian FOHANNIO demeurant 2 avenue Félix Faure 92000 NANTERRE; Maître François PRUM demeurant professionnellement à L-1651 Luxembourg, 13a Avenue Guillaume.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010110120/14.

(100120363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2010.

**2XL De Lauwe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 62, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 83.771.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 août 2010.

Référence de publication: 2010110100/10.

(100124114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

**B.A.H.A. S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 38.665.

Hiermit kündige ich mit sofortiger Wirkung das Domizil Ihrer Firma an unserer Adresse.  
Diese Information wird unsererseits sofort am Handelsregister hinterlegt.  
Enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2010. Relation: DIE/2010/6799. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé)

Mersch, den 2. April 2010.

Marcin Kral.

Référence de publication: 2010110121/11.

(100122381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

**Global Gestion s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 127.850.

Aux actionnaires

Je vous remets par la présente ma démission comme gérant administratif de votre société avec effet immédiat.  
Le 31 juillet 2010.

David KUSINDA.

Référence de publication: 2010110122/10.

(100122822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

**TR International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.651.

La nouvelle adresse de Monsieur Gregor Dalrymple, gérant, est: 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 14 juin 2010*

L'assemblée générale décide de réélire tous les gérants en fonction pour un nouveau mandat qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Le conseil de gérance est composé comme suit:

1. Mr Gregor D. DALRYMPLE, directeur de sociétés, demeurant 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
2. Mr Tom A. LOESCH, avocat, demeurant 35, Avenue John F Kennedy, L-1855 Luxembourg, président
3. Mr Alain STEICHEN, avocat, demeurant 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg
4. Monsieur Stuart N. CORBIN, administrateur de sociétés, demeurant Aldgate House, 33, Aldgate High Street, London EC3N 1DL;
5. Monsieur Ken McCARTER, avocat, demeurant Aetna Tower, Toronto-Dominion Centre, CON - M5K1N2 Toronto, Ontario

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour TR International Holdings Sàrl*

Signature

Référence de publication: 2010111314/23.

(100125952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2010.

**Global Gestion s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 127.850.

Aux actionnaires

Je vous remets par la présente ma démission comme gérant administratif de votre société avec effet immédiat.  
Le 31 juillet 2010.

Daniel DEL RIO SIERRA.

Référence de publication: 2010110123/10.

(100122824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

**Ismat International S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 58.569.

Par la présente, la Fiduciaire ROMAIN ZIMMER dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège social 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg, de la Société Anonyme ISMAT INTERNATIONAL S.A., inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 58569.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Romain ZIMMER.

Référence de publication: 2010110124/10.

(100122515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

**Lapperre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 54.010.

Le soussigné, Mr Lejeune Guy démissionne avec effet immédiat, en tant qu'administrateur et administrateur pour la gestion journalière de la société:

LAPPERRE SA L-4031 Esch/Alzette 49, rue Zénon Bernard RC B-54010

Habay-la-Neuve, le 30 juillet 2010.

Mr Lejeune Guy

32, rue de la Charmoye

B-6720 Habay-la-Neuve

Référence de publication: 2010110125/14.

(100122895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2010.

**AMB Gebäude 556 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.827.525,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 97.672.

Suite aux résolutions prises par les associés de la Société le 14 juillet 2010, il a été décidé de reconduire pour une période renouvelable d'un an prenant fin lors de l'approbation par des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010, les mandats des gérants suivants:

- TMF Corporate Services S.A.
- M. Rohn Thomas Grazer et,
- M. Antonius Woutherus Josef van Vlerken

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2010.

*Pour la société*

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2010110136/20.

(100123778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**de Fleurs en Fleurs S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3830 Schiffflange, 47, rue des Fleurs.

R.C.S. Luxembourg B 115.021.

*Gesellschafterbeschluss der Firma*

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliessen folgendes:

1. Der Name der Geschäftsführerin Frau Edith Christine Fischer wird in den Namen Edith Christine Riehm abgeändert.

2. Die neue Adresse der Geschäftsführerin Frau Edith Christine Fischer lautet: Isseler Hof 17, D-54338 Schweich. Schifflange, 1.07.2009.

Référence de publication: 2010110127/13.

(100123943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**A Chateau VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 122.952.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 août 2010*

L'Assemblée Générale a décidé de prendre les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission avec effet au 28 juillet 2010, de

Monsieur Raphaël K. Tshilumba, gérant B

- de nommer comme nouveau gérant B de la société, avec effet au 4 août 2010, pour une durée illimitée:

Monsieur Vincent Bouffioux, ayant adresse professionnelle au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2010.

*Pour A Chateau VII S. à r. l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010110128/19.

(100123414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**NS Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 104.931.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 30 juillet 2010 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

\* Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, née le 14/01/1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.

\* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né le 18/12/1970 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.

\* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, né le 22/10/1966 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.

- A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

\* La société MONTBRUN RÉVISION S.à r.l., immatriculée au RCS Luxembourg sous le N° B 67.501, sise "Le Dôme", Espace Pétrusse, 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010111270/22.

(100125834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2010.

---

**Asia Cable S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 125.314.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés le 15 juin 2010*

Il résulte d'une décision des associés prise en date du 15 juin 2010:

- que Mr. Luca Gallinelli, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet immédiat;

- que Mme. Valérie Strappa, née à Villerupt (France) le 4 mars 1969, ayant son adresse professionnelle au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg est nommée en tant que nouveau gérant de la société, avec effet immédiat et pour une durée illimitée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

*Pour Asia Cable S.à r.l.*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2010110129/19.

(100123784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.681.750,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.145.

In the year two thousand and ten, on the fifth day of August.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay,

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 4 August 2010,

AND

Shining Nova 5 Holding, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by Mr Takehisa Tei,

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Tokyo on 4 August 2010,

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 142.145, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx dated 25 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2577 of 22 October 2008, amended several times and for the last time by a deed of Maître Carlo Wersandt dated 9 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°232 of 3 February 2010.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,679,000 (one million six hundred seventy-nine thousand euro) by an amount of EUR 2,750 (two thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 1,681,750 (one million six hundred eighty-one thousand seven hundred fifty euro) by the issuance of 22 (twenty-two) new ordinary shares with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each and to pay a share premium of EUR 20.88 (twenty euro and eighty-eight cent); and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

*First resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,679,000 (one million six hundred seventy-nine thousand euro), represented by 13,431 (thirteen thousand four hundred thirty-one) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each,



by an amount of EUR 2,750 (two thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR 1,681,750 (one million six hundred eighty-one thousand seven hundred fifty euro), represented by 13,453 (thirteen thousand four hundred fifty-three) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the issuance of 22 (twenty-two) new ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, and to pay a share premium of EUR 20.88 (twenty euro and eighty-eight cent).

Shining Nova 5 Holding expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

All the 22 (twenty-two) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR 2,770.88 (two thousand seven hundred seventy euro and eighty-eight cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 13,453 (thirteen thousand four hundred fifty-three) ordinary shares and Shining Nova 5 Holding holds 1 (one) preferred share.

#### *Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,681,750 (one million six hundred eighty-one thousand seven hundred fifty euro), represented by 13,453 (thirteen thousand four hundred fifty-three) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le cinq août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg,

#### **ONT COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay,

ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 4 août 2010,

ET

Shining Nova 5 Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, représentée par M. Takehisa Tei,

ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 4 août 2010,

(les Associés)

lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.145, constituée selon acte de Maître Henri Hellinckx du 25 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2577 du 22 octobre 2008, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte de Maître Carlo Wersandt du 9 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°232 du 3 février 2010.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital de la Société de son montant actuel de EUR 1.679.000 (un million six cent soixante-dix-neuf mille euros) par un montant de EUR 2.750 (deux mille sept cent cinquante euros) à un montant de EUR 1.681.750

(un million six cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante euros) par voie d'émission de 22 (vingt-deux) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR 20,88 (vingt euros et quatre-vingthuit cents); et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 1.679.000 (un million six cent soixantedix-neuf mille euros), représenté par 13.431 (treize mille quatre cent trente-et-une) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une augmentation de EUR 2.750 (deux mille sept cent cinquante euros) à un montant de EUR 1.681.750 (un million six cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante euros), représenté par 13.453 (treize mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires et 1 (une) part préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'émission de 22 (vingt-deux) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 20,88 (vingt euros et quatre-vingt-huit cents).

Shining Nova 5 Holding renonce expressément à son droit de souscrire aux parts sociales nouvellement émises.

Toutes les 22 (vingt-deux) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR 2.770,88 (deux mille sept cent soixante-dix euros et quatre-vingt-huit cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 13.453 (treize mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires et Shining Nova 5 Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

*Seconde résolution*

Suite à la première résolution, les Associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 1.681.750 (un million six cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante euros), représenté par 13.453 (treize mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires et 1 (une) part préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 août 2010. Relation: LAC/2010/35528. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2010.

Référence de publication: 2010111252/143.

(100125771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2010.

**Augur Financial Holding III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 140.025.

Der Verwaltungsrat beschließt zum 01. Juli 2010, den Gesellschaftssitz an folgende Anschrift zu verlegen:

6, rue Dicks,

1417 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. August 2010.  
Augur Financial Holding III S.A.  
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2010110130/14.

(100123693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Augur Financial Holding IV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 140.026.

---

Der Verwaltungsrat beschließt zum 01. Juli 2010, den Gesellschaftssitz an folgende Anschrift zu verlegen:  
6, rue Dicks,  
1417 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. August 2010.  
Augur Financial Holding IV S.A.  
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2010110131/14.

(100123692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Augur Financial Opportunity SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 125.764.

---

Der Verwaltungsrat beschließt zum 01. Juli 2010, den Gesellschaftssitz an folgende Anschrift verlegen:  
6, rue Dicks,  
1417 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. August 2010.  
Augur Financial Opportunity SICAV  
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2010110132/14.

(100123601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Luxcon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6754 Grevenmacher, 1, rue de Manternach.

R.C.S. Luxembourg B 95.838.

---

**Punkt. 1.** Die Versammlung beschließt einstimmig den Sitz der Gesellschaft von L-6780 Grevenmacher, 18, rue Schaffmill nach L-6754 Grevenmacher, 1, rue de Manternach zu verlegen.

Für Gleichlautenden Auszug  
Unterschrift

*Der Vorsitzende der ordentlichen Generalversammlung*

Référence de publication: 2010110183/12.

(100123235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Augur Life Portfolio I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 148.795.

---

Der Verwaltungsrat beschließt zum 01. Juli 2010, den Gesellschaftssitz an folgende Anschrift zu verlegen:  
6, rue Dicks,  
1417 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 9. August 2010.

Augur Life Portfolio I S.A.

Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2010110133/14.

(100123694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**Arrado S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 89.865.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2010 que:

La cooptation de Madame Maggy KOHL-BIRGET, comptable, demeurant à L-2419 Luxembourg, 3m rue du Fort Rheinsheim, a été ratifiée.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010110137/14.

(100123229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg F 4.428.

—  
*Modification des statuts approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association tenue en date du 18 juin 2010*

L'article 19 B) des statuts de l'Association est modifié comme suit:

"B) Payent une cotisation annuelle fixe les membres effectifs visés à l'article 7A.2) et les membres associés visés à l'article 7B. La cotisation des membres effectifs susmentionnés est basée sur le nombre de salariés que ces membres emploient. Aux fins de calcul de cette cotisation, chaque membre effectif communique au Secrétariat Général, sur demande, le nombre de salariés.

La cotisation est approuvée par l'Assemblée Générale annuelle sur proposition du Conseil d'Administration.

La cotisation annuelle fixe ne peut dépasser 5.000,- euros."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2010.

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES FONDS D'INVESTISSEMENT

Signature

Référence de publication: 2010110140/19.

(100124029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**PolyOne Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-9749 Fischbach, 6, Giällewee.

R.C.S. Luxembourg B 145.542.

—  
In the year two thousand ten, on the tenth day of May.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

PMIH S.L. a limited liability company (Sociedad Limitada), incorporated and existing under the laws of Spain, having its registered office at Pol. Ind. Valle del Cinca, s/n 22300 Barbastro (Huesca), Spain, registered with the companies registry in Spain under the number B.62.743.802,

here represented by Mr. Thibaut DE VEYT, private employee, residing professionally at 35 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

by virtue of a proxy delivered under private seal on 7<sup>th</sup> May 2010. Said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party is the sole member of PolyOne Luxembourg S.à r.l, a limited liability company, having its registered office at L-9749 Fischbach, 6, Giällewee (the "Company"),

incorporated by a deed of the undersigned notary on March 19<sup>th</sup>, 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 848 of April 21<sup>st</sup>, 2009,

registered in the Luxembourg Trade and Companies Registry under section B, number 145.542 .

The sole shareholder, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to pass the following resolution:

#### *Sole resolution*

The sole shareholder amends article 3 of the articles of incorporation of the Company as follows:

“ **3.1.** The purposes for which the Company is formed are the carrying out of sale, marketing and commercialization activities whether wholesale, retail sale or otherwise, including, but not limited to, the chemicals and chemical products sector in the widest sense, including polymer resins or compounds and other related or similar products. The Company may carry out these activities in any other sector it may deem appropriate for its development. The Company shall also provide commercial, logistic and administrative support to the Group Companies. For the purpose of these articles of incorporation, the Group shall include the entities and companies in which the Company holds a participating interest and their subsidiaries, the parent companies, their subsidiaries and the entities in which the parent companies or their subsidiaries hold an equity interest (hereinafter referred to as “Group Companies”). The Company shall render various services, including management, administrative, financial, accounting and warehousing services, to Group Companies and assist them in the accomplishment of their purpose.

**3.2.** The Company may lend or borrow with or without collateral, provided that any monies so borrowed (and on-lent) may only be used for the purpose of the Company or Group Companies.

**3.3.** The Company may take participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, by purchase, sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind as well as administer, develop and manage its portfolio of participations.

**3.4.** In particular, the Company may hold, develop, exploit trademarks, patents, concessions, licenses or any other intellectual property rights, directly or through the exploitation of concessions or licenses.

**3.5.** In general, the Company may undertake any financial, commercial, industrial or real estate transactions which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose and, in such context, it may give or receive guarantees from Group Companies, issue all types of securities and financial instruments (but not through public offers).

**3.6.** It is further understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

**3.7.** The Company is authorized to open branches or offices in the Grand Duchy and in foreign countries.”

#### *Valuation*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at 950,-EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, well known by the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mil dix, le dix mai.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PMIH S.L., une société à responsabilité limitée de droit espagnol (Sociedad Limitada), établie et ayant son siège social à Pol. Ind. Valle del Cinca, s/n 22300 Barbastro (Huesca), Espagne, immatriculée auprès du Registre des Sociétés en Espagne sous le numéro B 62743802

ici représenté par Mr Thibaut DE VEYT , employé privé, demeurant professionnellement au 35 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg en vertu d’une procuration donnée sous seing privé en date du 07 mai 2010,

laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Le comparant, représenté comme ci-avant, étant le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée PolyOne Luxembourg S.à r.l. avec siège social à L-9749 Fischbach, 6, Giällewee (la "Société"),

constitué suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 848 du 21 avril 2009

inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 145.542

Lequel associé unique, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

#### *Unique résolution*

L'associé unique modifie l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

« **3.1.** La Société a pour objet la vente, le marketing et la commercialisation, que ce soit en gros, au détail ou autrement, dans , - mais non limités à ceux ci-, le secteur chimique et celui des produits chimiques au sens le plus large, incluant des résines ou des composants polymères et tout autre produit similaire ou connexe. La société pourra exercer ces activités dans tout autre secteur qu'elle pourra considérer approprié pour son développement. La Société pourra également fournir tout support commercial, logistique et administratif aux Sociétés du Groupe. Aux fins des présents statuts, le «Groupe» comprend les entités et sociétés dans lesquelles la Société détient une participation, leurs filiales, ses sociétés mères, leurs filiales, et les entités dans lesquelles les sociétés mères détiennent une participation (ici après les «Sociétés du Groupe»). La Société prestera divers services aux Sociétés du Groupe, incluant des services financiers, de gestion, d'administration, de comptabilité et d'entreposage et les assistera en vue de l'accomplissement de leur objet social.

**3.2.** La Société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, à condition que toute somme ainsi empruntée (et prêtée) puisse uniquement servir dans les limites de l'objet social de la Société ou des Sociétés du Groupe.

**3.3.** La Société peut prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères via l'achat, la vente ou l'échange d'actions, d'obligations, de titres de dette ou d'autres instruments financiers ou via tout autre arrangement que ce soit, ainsi qu'administrer, développer et gérer son portefeuille de participations.

**3.4.** Plus spécifiquement, la Société peut détenir, développer et exploiter des marques, des brevets, des concessions, des licences et tout autre droit intellectuel, directement ou via l'exploitation de concessions ou licences.

**3.5.** A titre général, la Société peut entreprendre toute transaction financière, commerciale, industrielle ou portant sur des immeubles qui lui semblerait utile dans la réalisation et le développement de son objet social et, dans ce cadre-là, elle peut octroyer ou recevoir des garanties de Sociétés du Groupe, émettre tout type de titres et instruments financiers (à l'exclusion des offres publiques).

**3.6.** Il est entendu que la Société ne conclura aucune transaction qui pourrait l'engager dans une activité qui constituerait une activité réglementée du secteur financier.

**3.7.** La Société est autorisée d'établir des succursales ou des bureaux au Grand Duché de Luxembourg et à l'étranger.»

#### *Evaluation.*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 950.-EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française à la requête de la personne comparante et en cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire du comparant connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T.DE VEYT, P.DECKER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2010. Relation: LAC/2010/21161. Reçu 75.-€ ( soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juin 2010.

Référence de publication: 2010110750/115.

(100125467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2010.



**B Château VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.953.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 août 2010*

L'Assemblée Générale a décidé de prendre les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission avec effet au 28 juillet 2010, de

Monsieur Raphaël K. Tshilumba, gérant B

- de nommer comme nouveau gérant B de la société, avec effet au 4 août 2010, pour une durée illimitée:

Monsieur Vincent Bouffieux, ayant adresse professionnelle au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2010.

*Pour B Château VII S. à r. l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010110141/19.

(100123416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**Baie Placements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.017.

*Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 6 août 2010*

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 6 août 2010, la société anonyme Banco Santander Totta, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 2.500 parts sociales d'une valeur de 1 GBP chacune, à la société National Westminster Bank, une private limited company, avec siège social à 135 Bishopsgate, Londres EC2M 3UR, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2010.

Hille-Paul Schut

*Mandataire*

Référence de publication: 2010110142/17.

(100123174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**Lion/Romulus Lux 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.183.

*Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 5 août 2010*

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 5 août, Lion/Romulus Lux 5 S.à r.l., a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 12.500 parts sociales d'une valeur de 1.- Euro chacune, à la société Lion/Polaris Cayman Limited, avec siège social à Cayman Financial Centre, Grand Cayman KY1-1104, Iles Caïmanes, enregistré auprès du Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro ST-242881.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2010.

Richard Brekelmans

*Mandataire*

Référence de publication: 2010110181/18.

(100123597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**Biogros S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 40.346.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mai 2010:*

Der Kommissar, d.h. die H.R.T. RÉVISION S.A. RCS Lux B 51238, Luxembourg 23 Val Fleuri, wird in seinem Mandat bestätigt.

Das Mandat des Kommissars endet zum Schluss der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2010 befindet.

Pour extrait conforme  
FIDUCIAIRE CLAUDE UHRES et Cie S.A.  
Signature

Référence de publication: 2010110145/14.

(100123242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**C Château VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 122.954.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 août 2010*

L'Assemblée Générale a décidé de prendre les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission avec effet au 28 juillet 2010, de

Monsieur Raphaël K. Tshilumba, gérant B

- de nommer comme nouveau gérant B de la société, avec effet au 4 août 2010, pour une durée illimitée:

Monsieur Vincent Bouffieux, ayant adresse professionnelle au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2010.

*Pour C Château VII S. à r. l.*

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2010110146/19.

(100123419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Clemenceau Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 114.873.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 10 août 2010*

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Maïr LEVY, Administrateur de société, demeurant au 22, rue de la Féderation, F-94700 Maison Alfort, de Monsieur Marc LIMPENS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Christian FRANÇOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Fait à Luxembourg, le 10 août 2010.

Certifié sincère et conforme  
*Pour CLEMENCEAU INVESTISSEMENTS S.A.*  
Signatures

Référence de publication: 2010110550/21.

(100125542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2010.

---

**Confidensia S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-5427 Greiveldange, 4A, Bechelsbiérg.  
R.C.S. Luxembourg B 154.874.

## STATUTEN

Im Jahre zwei tausend zehn, den sechsten August.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Nicolas RUFFINI, Rentner, wohnhaft in L-5427 Greiveldange, Bechelsbiérg 4a.

Welcher Komparent den handelnden Notar ersuchte die Satzungen einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

### I. - Firma, Sitz, Zweck, Dauer und Kapital

**Art. 1.** Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung CONFIDENSIA S.A.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Greiveldange.

**Art. 3.** Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Die Gesellschaft hat ebenfalls als Zweck Dienstleistungen im administrativen und finanziellen Bereich.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

**Art. 4.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt und beginnt am Tage der Gründung.

Eine vorzeitige Auflösung der Gesellschaft kann unter Beachtung der für Satzungsänderungen vorgesehenen gesetzlichen Bestimmungen, durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre respektive durch Beschluss des alleinigen Anteilhabers erfolgen.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt EINUNDDREISSIG TAUSEND EURO (€ 31.000,-) und ist aufgeteilt in ein hundert (100) Aktien mit einem Nennwert von je DREI HUNDERT ZEHN EURO (€ 310,-).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

**Art. 6.** Das Grundkapital kann durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers erhöht oder herabgesetzt werden. Dieser Beschluss muss den für Satzungsänderungen vorgeschriebenen gesetzlichen Formen und Voraussetzungen genügen.

### II.- Verwaltung und Aufsicht

**Art. 7.** Im Falle von mehreren Aktionären wird die Gesellschaft durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Generalversammlung bezeichnet die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt deren Zahl. Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt die vorläufige Besetzung eines vakanten Sitzes im Verwaltungsrat vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann endgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Im Falle eines alleinigen Anteilhabers oder für den Fall wo bei einer Generalversammlung der Aktionäre festgestellt wird dass nur ein einziger Anteilhaber alle Aktien hält, kann die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf ein Mitglied

herabgesetzt werden, bis zur ersten ordentlichen Generalversammlung, nach der Feststellung dass die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat.

Die Verwaltungsratsmitglieder oder der alleinige Verwalter werden von der Generalversammlung der Aktionäre beziehungsweise durch den alleinigen Anteilhaber ernannt.

Die Amtsdauer des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwalters beträgt höchstens sechs (6) Jahre.

Das oder die Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und jederzeit abrufbar.

**Art. 8.** Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, bezeichnet der Verwaltungsrat aus seiner Mitte einen Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder im Falle dessen Verhinderung, durch zwei Mitglieder einberufen.

Die Gültigkeit der Beratungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates ist bei Anwesenheit der Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder gegeben. Die Vertretung ist nur zulässig unter Verwaltungsratsmitgliedern.

In Dringlichkeitsfällen sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt, brieflich oder auch durch elektronische Übermittlung zur Tagesordnung abzustimmen.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

**Art. 9.** Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden in Protokollen festgehalten, welche in einem Spezialregister eingetragen werden, und werden durch wenigstens ein Verwaltungsratsmitglied unterzeichnet.

Abschriften und Auszüge dieser Protokolle welche vor Gericht oder anderswo zur Verwendung kommen, werden von dem Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch den alleinigen Verwalter beglaubigt.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat respektive der alleinige Verwalter haben die weitestgehenden Befugnisse zur Geschäftsführung und treffen alle ihnen zur Erfüllung des Gesellschaftszweckes notwendig erscheinenden Verfügungen und Verwaltungsmassnahmen.

Ihre Zuständigkeit ist nur beschränkt durch die der Generalversammlung gemäss Gesetz und laut den gegenwärtigen Statuten vorbehaltenen Beschlüsse.

**Art. 11.** Die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser täglichen Geschäftsführung, kann Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Verwaltern oder anderen Angestellten ob Aktionäre oder nicht, vom Verwaltungsrat oder von dem alleinigen Verwalter übertragen werden, welche deren Befugnisse festlegt. Erfolgt die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied, so bedarf es der vorherigen namhaften Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Es steht dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwalter zu Spezialvollmachten für Rechtsgeschäfte zu erteilen zu denen sie selbst befugt sind.

Dritten gegenüber wird die Gesellschaft wie folgt verpflichtet:

- Im Falle eines alleinigen Verwalters unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift.
- Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern
- oder durch die alleinige Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes oder Verwalter, handelnd im Rahmen der täglichen Geschäftsführung, falls ein solcher genannt ist.

Spezialbevollmächtigte verpflichten die Gesellschaft Dritten gegenüber im Umfang des ihnen erteilten Mandats.

Im Geschäftsverkehr mit öffentlichen Verwaltungen wird die Gesellschaft durch den alleinigen Verwalter respektive durch ein beliebiges Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig vertreten.

Die Gesellschaft wird gerichtlich sei es als Klägerin oder Beklagte, durch den alleinigen Verwalter oder durch den Verwaltungsrat auf Betreiben des Präsidenten oder des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes vertreten.

**Art. 12.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, deren Zahl durch die Generalversammlung oder durch den alleinigen Anteilhaber, die ihre Ernennung vornimmt, festgelegt wird.

Auch Nicht-Gesellschafter können zu Kommissaren ernannt werden. Die Amtsdauer der Kommissare beträgt höchstens sechs Jahre. Sie können jedoch wiedergewählt werden und sind jederzeit abrufbar.

Die ihm zustehende Befugnisse ergeben sich aus Artikel 62 des Gesetzes vom 10. August 1915.

### III. - Generalversammlung

**Art. 13.** Im Falle eines alleinigen Anteilhabers übernimmt dieser sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz der Versammlung der Aktionäre verliehen sind. Seine Beschlüsse werden schriftlich festgehalten.

Im Falle von mehreren Aktionären vertritt jede rechtsgültige einberufene und zusammengesetzte Generalversammlung die Gesamtheit der Aktionäre; dieselbe ist weitgehendst befugt, sämtliche die Gesellschaft betreffenden Rechtshandlungen und Rechtsgeschäfte zu tätigen und gutzuheissen.

**Art. 14.** Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am ersten Mittwoch des Monats Mai um 11.00 Uhr statt am Sitz der Gesellschaft oder an dem in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieses Datum auf einen Feiertag fallen, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Werktag verlegt.

Jede einzelne Aktie gewährt eine Stimme. Im Falle von mehreren Aktionären, kann jeder Aktionär sich in der Generalversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen; soweit gesetzlich nichts anderes bestimmt ist, fasst die Generalversammlung ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

Im Falle von mehreren Aktionären kann der Verwaltungsrat alle anderen, durch die Aktionäre zu vollbringenden Bedingungen, um an der Generalversammlung der Aktionäre teilzunehmen, bestimmen.

Eine ausserordentliche Generalversammlung kann durch den Verwaltungsrat beziehungsweise durch den alleinigen Verwalter oder durch den oder die Kommissare einberufen werden. Auf schriftliche Anfrage der Aktionäre, welche zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapital vertreten, muss sie einberufen werden.

**Art. 15.** Im Falle von mehreren Aktionären und falls sämtliche Aktionäre das Gesamtkapital vertreten, können Generalversammlungen auch ohne vorherige Einberufungen stattfinden.

#### **IV. - Geschäftsjahr und Gewinnverteilung**

**Art. 16.** Das Geschäftsjahr beginnt alljährlich am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember desselben Jahres.

**Art. 17.** Fünf Prozent des Reingewinns fliessen solange dem Reservefonds zu, bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Darüber hinaus verfügt die Generalversammlung über den Saldo nach Gutdünken.

Die etwa auszuschüttende Dividende gelangt an den, vom Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwalter zu bestimmenden Orten und Zeitpunkten zur Auszahlung.

#### **V. - Auflösung, Liquidation, Beglaubigung und Kosten**

**Art. 18.** Die Generalversammlung oder der alleinige Anteilhaber ist jederzeit befugt, die Auflösung der Gesellschaft zu beschliessen. Bei Auflösung der Gesellschaft sei es durch Ablauf der Vertragsdauer oder auch vorzeitig werden Liquidatoren ernannt; zu Liquidatoren können sowohl physische Personen als auch Gesellschaften ernannt werden;

Deren Bestellung und die Festlegung ihrer Bezüge erfolgt durch die Generalversammlung oder durch den alleinigen Anteilhaber.

**Art. 19.** Im Übrigen, besonders hinsichtlich der durch die gegenwärtigen Satzungen nicht erfassten Bestimmungen, unterliegt die Gesellschaft den gesetzlichen Bestimmungen, namentlich denjenigen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen, namentlich die Abänderung durch das Gesetz vom 25. August 2006.

**Art. 20.** Der amtierende Notar erklärt ausdrücklich, dass die durch Artikel 26 des Gesetzes vom zehnten August eintausendneunhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bedingungen erfüllt sind.

##### *Übergangsbestimmungen*

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2010.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2011 statt.

##### *Zeichnung und Einzahlung der Aktien*

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklärt der alleinige Anteilhaber die EIN HUNDERT (100) Aktien zu zeichnen.

Sämtliche Aktien wurden voll und in bar eingezahlt demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von EINUNDDREISSIG TAUSEND EURO (€ 31.000.-), wie dies dem Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

##### *Erklärung*

Der Komparent erklärt seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

##### *Gründungskosten*

Die der Gesellschaft obliegenden Gründungskosten irgendwelcher Art werden abgeschätzt auf ungefähr ein tausend drei hundert Euro (€ 1.300.-).

##### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Alsdann nimmt der alleinige Anteilhaber folgende Beschlüsse:

- 1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder und die Zahl der Kommissare wird auf jeweils einen festgesetzt.
- 2.- Zum alleinigen Verwalter wird bestellt:

Herr Nicolas RUFFINI, Rentner, wohnhaft in L-5427 Greiveldange, Bechelsbiertg 4a,

welcher die Gesellschaft unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten und verpflichten kann.

3.- Zum Kommissar wird bestellt:

Herr Bernd WINTER, Diplom-Volkswirt, wohnhaft in D-54290 Trier, Saarstrasse 101-103.

4.- Die Mandate des alleinigen Verwalters und des Kommissars enden bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2015.

5.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5427 Greiveldange, Bechelsbiërg 4a.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Kompargenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. RUFFINI, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 9 août 2010. Relation: ECH/2010/1135. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehr erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 10. August 2010.

Référence de publication: 2010110555/176.

(100125513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2010.

**Luxembourg Selection Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.268.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 2 août 2010*

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2011:

- M. Ralf Schröter, Président et Membre, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- M. Alain Hondequin, Membre, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
- Mme Alicia Zemanek, Membre, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUXEMBOURG SELECTION FUND*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Peter Sasse

*Executive Director / Associate Director*

Référence de publication: 2010110185/18.

(100123792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

**Li Zhou S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3509 Dudelange, 10, rue Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 154.865.

STATUTS

L'an deux mille dix.

Le seize juillet.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Xiaotong DU, cuisinier, né à Zhejiang (Chine), le 29 juillet 1979, demeurant à L-3509 Dudelange, 10, rue Lentz;

2.- Madame Fengli PAN, épouse DU, serveuse, née à Zhejiang (Chine), le 26 mai 1982, demeurant à L-3509 Dudelange, 10, rue Lentz.

Les comparants sont ici représentés par Monsieur André PIPPIG, comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.



Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente.

### **Titre I<sup>er</sup> . - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de LI ZHOU S.à r.l..

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un ou de plusieurs restaurants avec débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra faire toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales et industrielles se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement sur le marché national ou international.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Dudelange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

### **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la société.

### **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2010.

##### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

1.- Monsieur Xiaotong DU, prénommé, deux cent cinquante parts sociales; . . . . .	250
2.- Madame Fengli PAN, épouse DU, prénommée, deux cent cinquante parts sociales; . . . . .	250
Total: cinq cents parts sociales; . . . . .	500

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent cinquante euros.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-3509 Dudelange, 10, rue Lentz.

2.- Est nommée gérante technique de la société:

Madame Lili XIAZHOU-LIN, restauratrice, née à Zhejiang (Chine), le 9 septembre 1959, demeurant à L-3509 Dudelange, 10, rue Lentz.

Est nommée gérante administrative de la société:

Madame Fengli PAN, épouse DU, serveuse, née à Zhejiang (Chine), le 26 mai 1982, demeurant à L-3509 Dudelange, 10, rue Lentz.

3.- La société est engagée par la signature individuelle de la gérante technique.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A.PIPPIG – J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 juillet 2010. Relation GRE/2010/2582. Reçu soixante-quinze euros. 75.- EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 10 août 2010.

Référence de publication: 2010110695/125.

(100125301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2010.

---

**KBC Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 72.598.

*Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2010*

L'Assemblée approuve la nomination de Monsieur Ivo Bauwens, résidant professionnellement au 5, place de la Gare L-1616 Luxembourg, comme administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale de 2012.

Fait à Luxembourg, le 4 août 2010.

Ignace Van Oortegem / Wouter Vanden Eynde

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010110177/13.

(100123526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**Immowald S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 12, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 88.151.

L'an deux mil dix, le cinq août.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "IMMOWALD S.A.", avec siège social à L-1818 Howald, 12, rue des Joncs, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.151,

constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1357 du 19 septembre 2002,

L'assemblée est ouverte à 17,25 heures sous la présidence de Monsieur Thierry LEG, gérant d'entreprise, demeurant à F-57100 Thionville (France), 54, Avenue Merlin

qui désigne comme secrétaire, Madame Isabelle BREDIN, employée, demeurant à F-57100 Thionville (France), 54, Avenue Merlin,

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Daniel LEG, administrateur de société, demeurant à F-57970 Yutz (France), 1, rue de Dublin.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour*

- Changement de l'objet social de la Société et modification afférente de l'article 2 quatrième alinéa des statuts comme suit:

" **Art. 2. (alinéa 4).** La société peut emprunter et accorder aux sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties."

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur le point de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de changer l'objet social de la Société, et de modifier subséquentement de l'article 2 quatrième alinéa des statuts comme suit:

" **Art. 2. (alinéa 4).** La société peut emprunter et accorder aux sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 17.45 heures.

*Frais*

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 945.-€.

Fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T.Leg, Bredin, D.Leg, M.Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 août 2010. Relation: LAC/2010/ 35296. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 06 août 2010.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2010112352/56.

(100126133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2010.

---

**ITFI, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.548.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 7 juin 2010*

- le siège social de la société est transféré du 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg avec effet au 26 juin 2009

- l'adresse professionnelle des Administrateurs de Catégorie B est modifiée comme suit:

\* Monsieur Carlo SCHLESSER, licencié en sciences commerciales et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

\* Monsieur Marc LIMPENS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

\* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Certifié conforme

Pour ITFI

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010110174/20.

(100123695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

---

**AB Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3737 Rumelange, 29, rue Henri Luck.

R.C.S. Luxembourg B 75.740.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-3737 Rumelange, le 28 juin 2010.

Monsieur André Bousser

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010110266/12.

(100124633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2010.

---